

#LaVieDuConseil⁴⁶

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2014

JE SUIS
CHARLIE



Tous engagés pour Château-Thierry en Champagne !

Le Conseil Municipal du 12 décembre dernier avait deux sujets importants inscrits à l'ordre du jour : **le Débat d'Orienta-tion Budgétaire et la Réforme Régionale**. Ce premier Débat d'Orienta-tion Budgétaire du mandat a permis de présenter les grandes orientations politiques, pour les six années à venir.

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, où l'État diminue drastiquement les dotations aux collectivités locales, l'équipe municipale reste à l'offensive. Ce volontarisme a pour ambition **de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et de désendetter la ville**. C'est ce que nous avons fait pendant tout le précédent mandat. C'est ce que nous continuerons d'appliquer pendant toute la durée de celui qui commence.

En partenariat avec la CCCRCT, nous nous engageons dans la démarche de mutualisation des services. L'objectif est de réal-iser des économies de fonctionnement et d'optimiser l'efficacité de nos services. Nous lutterons avec plus de force contre tous les gaspillages (énergie, alimentaire, etc). **Mais il s'agira aussi de maintenir un niveau d'investissement pour continuer d'équiper, d'embellir et améliorer notre cadre de vie**.

Ainsi au-delà des projets de voirie, des travaux quotidiens d'entretien, d'éclairage public, la Place de la Mairie ou encore la réhabilitation du cœur de ville, le Palais des Rencontres, également fera peau neuve. Sans oublier nos lieux de vie des Vaucrises et de Blanchard, ou avec l'Etat et les bailleurs, des actions lourdes vont pouvoir être engagées (réhabilitation, commerces, etc...)

Cela passe également par **l'accroissement de notre attractivité en favorisant l'implantation de nouvelles en-treprises** pour améliorer la situation de l'emploi, comme c'est le cas actuellement sur la ZIR de l'Omois et de la Moiserie.

Pourtant, tous ces efforts pourraient ne pas être facilités par la nouvelle carte des régions qui rattache l'Aisne au Nord-Pas-de-Calais. C'est le deuxième point majeur que nous avons abordé lors de ce Conseil.

Le Chef de l'État avait envisagé la réforme dans le respect des logiques historiques, économiques, sociologiques et des infrastructures de communication de nos territoires en nous rattachant à la Champagne-Ardenne. Les petits intérêts poli-tiques des partis et des barons accrochés à leurs fiefs électoraux, des conseillers régionaux enfermés au **Conseil Régional à Amiens ont eu raison de l'intérêt des populations, de leurs avis, et donc de la démocratie**.

Ainsi, il est devenu capital de marquer davantage notre identité champenoise. C'est pour cette raison que nous soumettrons à nos habitants la réflexion d'étendre la dénomination de notre ville qui, à juste titre, peut prétendre s'appeler « Château-Thierry-en-Champagne ». Il est indispensable que nous puissions nous identifier avec ce mariage forcé avec la région Picardie-Nord-Pas-de-Calais dans laquelle nous n'avons rien à voir.

Pour faire avancer notre ville, notre territoire soyons rassemblés et unis pour surmonter ces difficultés.

Alors, 2015 s'ouvre certes avec des incertitudes mais cette nouvelle année se doit d'être riche d'espoir pour Château-Thierry et son territoire.

N'oublions pas comme le disait Paul Claudel né à Villeneuve Sur Fère : **« On croit que tout est fini, mais alors il y a toujours un rouge gorge qui se met à chanter »**.

Bonne année 2015 à tous !

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry



**BONNE
ANNÉE
2015**

*“La Fontaine a donné
une voix aux bêtes
pour qu'elles puissent
faire entendre aux
hommes les leçons de
la sagesse”
- Fénelon*

#LVDC46

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Présents : M. KRABAL - M. BEAUVOIS	M. BERMUDEZ - M. FRERE - Mme THOLON	VANDEBERGHE) - Mme BONNEAU
Mme DOUAY - M. REZZOUKI - Mme CLERBOIS	Mme LAMBERT - Mme VANDENBERGHE	(P. à M. BERMUDEZ) - M. BOUTELEUX
M. DUCLOUX - Mme LEFEVRE - M. BOZZANI	M. BAHIN - Mme FECCI-PINATEL	(P. à Mme DOUAY) - Mme PONDROM
Mme MAUJEAN - M. EUGENE - M. BOKASSIA	M. FAUQUET - Mme ARISTEE - M. COPIN	(P. à Mme MAUJEAN) - Mme OKTEN (P. à
Mme MARTELLE - M. JACQUESSON - Mme	Absents excusés : M. GENDARME (P. à	Mme THOLON) - M. MOLARD (P. à Mme
GOSSET - M. TURPIN - Mme ROBIN	M. DUCLOUX) - M. MARLIOT (P. à Mme	FECCI-PINATEL).





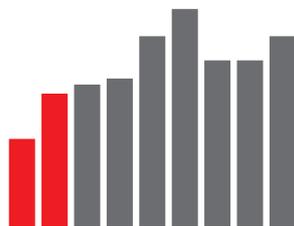
Comme chaque année, avant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal. Premier débat de ce nouveau mandat, il a pour objectif de dresser les grandes lignes de l'action municipale, non seulement pour l'année 2015 mais aussi pour les années suivantes.

FISCALITÉ

0%

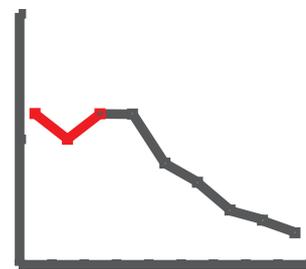
d'augmentation des **taux communaux depuis 2008 et 0% d'augmentation des tarifs municipaux pour 2015.**

INVESTISSEMENTS



Depuis 2008, les dépenses d'équipement ont été **supérieures à 39 millions d'euros.**

ENDETTEMENT



L'encours de la dette a fortement diminué depuis 2008. De plus de 15 millions d'euros en 2008, il devrait être de 11 millions d'euros début 2015.

Les perspectives économiques ne sont pas bonnes avec une croissance faible et la menace d'une déflation en Europe. Afin de pouvoir honorer ses engagements de baisse des déficits publics, le gouvernement a décidé de faire peser l'effort d'économies sur les dépenses publiques.

Les collectivités locales sont donc amenées à prendre toute leur part à l'effort de réduction de la dépense publique. Pour Château-Thierry, la baisse de dotation publique pour 2015 représente 365 000 € (-14 %). Dans le même temps, de nombreux coûts indépendants de la municipalité sont en hausse et viennent peser sur les dépenses de fonctionnement.

UNE ÉQUIPE DÉTERMINÉE

L'équipe municipale est plus que jamais déterminée : le budget 2015 ancrera une trajectoire budgétaire pour les années à venir. Certes, le contexte économique constitue une réelle contrainte. Mais il ne saurait entamer la volonté de la municipalité de mettre en œuvre les engagements pris lors des dernières élections municipales : soutien au pouvoir d'achat des familles, poursuite des investissements structurels, mutualisation des moyens.

SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

Pas d'augmentation des impôts
L'engagement pris depuis 2008 et renouvelé en 2014 sera tenu : les taux de fiscalité communale n'augmenteront pas pendant la durée du mandat.

Pas d'augmentation des tarifs municipaux

Les tarifs municipaux ne seront pas revalorisés en 2015. C'est un effort réel pour les finances de la ville, puisque l'inflation prévue est de 0,9 % en 2015. Cette dé-

cision permettra de préserver pour tous nos concitoyens un accès à la restauration scolaire, au portage des repas à domicile, à la culture, au sport...

POURSUITE DES INVESTISSEMENTS STRUCTURELS

Depuis 2008, l'équipe municipale a réalisé nombre de projets pour renforcer l'attractivité de la ville, soutenir l'activité économique et améliorer le bien-être des habitants. Toutefois, beaucoup reste à faire pour préparer l'avenir.

La municipalité souhaite donc poursuivre une politique d'investissements soutenue, qui contribue à l'activité locale et donc à l'emploi. Tous les projets s'inscrivent dans la durée grâce à un programme pluriannuel d'investissements afin de permettre leur réalisation technique et financière.

Rénovations d'infrastructures avec le Palais des Rencontres, modernisation des équipements sportifs...

Mise en valeur du patrimoine avec le programme de valorisation et d'animation du château, la réhabilitation de la porte Saint Jean, la mise en lumière de la maison natale de Jean de La Fontaine, et bien sûr le soutien au classement des paysages de Champagne par l'UNESCO, atout pour le développement de notre ville.

Réfection des voiries. Les programmes ont bien avancé en 6 ans : entrée de ville, place Paul Doumer, rue Carnot, haut de la Grande rue, place Jean de La Fontaine... L'aménagement de ces espaces urbains constitue un surcroît de confort et de sécurité pour nos habitants, et contribue à dynamiser le commerce local. La fluidification de la circulation sera poursuivie, la remise en état de la place de l'hôtel de ville entreprise ainsi que la rue piétonne.

Réhabilitation du centre-ville : ob-

ligation de ravalement décennal, mise en valeur du bâti et lutte contre l'habitat indigne, taxe sur les friches commerciales, embellissement du centre-ville... La municipalité s'est attelée à un grand projet patrimonial, urbanistique et touristique qui créera les conditions futures d'un développement harmonieux de notre cité.

Amélioration du cadre de vie : isolation, remise aux normes, reprise des équipements vétustes continuent d'être les priorités qui permettent un meilleur accueil du public, l'amélioration des conditions de travail et des économies d'énergie importantes. Le Plan d'Efficacité Énergétique mis en place rationalisera les dépenses tout en garantissant confort et sécurité pour les citoyens.

DÉSENDETTEMENT

Cet engagement est lui aussi tenu, puisque l'encours de la dette a fortement diminué depuis 2008, passant de plus de 39 millions d'euros à 11,3 millions d'euros début 2015. La dette de la commune est inférieure à la moyenne des villes de même taille.

MUTUALISATION

Les indispensables économies d'échelle à réaliser incitent à développer la mutualisation des moyens avec la communauté de communes et les communes membres. Utilisation d'infrastructures et de services communs, cohérence du territoire, tout pousse à aller en ce sens. Cette mutualisation se traduira à la fois par des transferts de compétences (service d'aide à domicile, plan local d'urbanisme à l'étude...), mais aussi par la mise en commun de services analogues (finances, ressources humaines, informatique...) ou encore par un groupement de commandes.

Outre les économies générées, la mutualisation engendre plus de rationalisation et donc plus d'efficacité.

LE BUDGET 2015

Alors que d'autres communes ont recours à l'impôt, l'équipe municipale a fait le choix de maîtriser les coûts de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations et maintenir un niveau d'investissement élevé, sans augmentation des impôts.

Les efforts seront renforcés à tous les niveaux : poursuite de la rationalisation, lutte contre le gaspillage, diminution de la consommation de fluides, notamment par l'amélioration énergétique des bâtiments, etc. Le pilotage financier sera encore amélioré : gestion dynamique des ressources humaines, mise en place du contrôle de gestion, renforcement de la comptabilité analytique...

Malgré les contraintes financières, la politique d'investissement sera poursuivie. Depuis 2008, ce sont plus de 39 millions d'euros qui ont été investis dans les dépenses d'équipement. Ce programme va se poursuivre en 2015, notamment en faveur de la rénovation de voiries et de bâtiments publics.

Financé principalement par les ressources propres de la ville, les cessions et les subventions, le recours à l'emprunt restera modéré.

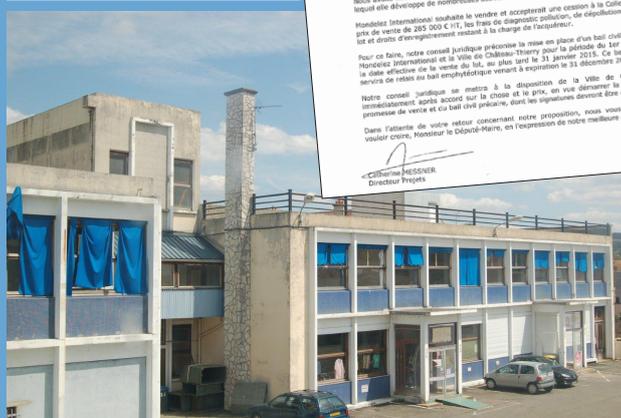


Rue Drugeon Lecart, réfection des voiries pour plus de confort et de sécurité pour les habitants

Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

URBANISME - U1 Acquisition de parcelle



Nous faisons suite aux échanges avec la Ville de Château-Thierry au sujet du lot U1 dont elle développe de nombreux activités.
Mondeluz International souhaite la vendre et accepterait une cession à la Collectivité pour le prix de vente de 285 000 € HT, les Frais de diagnostic préalable, de dépollution éventuelle du lot et droits d'enregistrement restant à la charge de l'acquéreur.
La Ville de Château-Thierry développe sur ce lot une fonction économique avec des activités notamment artisanales ou de prestations de services, sportives, associatives et administratives.
Nous avons noté l'intérêt de la Ville de Château-Thierry à se porter acquéreur de ce lot sur administration.
Monsieur le Maire, notre conseil juridique préconise la mise en place d'un bail civil précaire entre la Ville de Château-Thierry et la Ville de Château-Thierry pour la période du 1er janvier 2015 à la date effective de la vente de lot, au plus tard le 31 janvier 2015. Ce bail civil précaire serait de même en matière de bail civil précaire venant à expiration le 31 décembre 2014.
Notre conseil juridique se mettra à la disposition de la Ville de Château-Thierry pour l'intervention de la Ville de Château-Thierry sur la cession et le prix, en vue d'élaborer la rédaction de la promesse de vente et du bail civil précaire, dont les signataires devront être concordantes.
Dans l'attente de votre retour concernant notre proposition, nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Député-Maire, en l'expression de notre meilleure considération.

C. BISSON
Directeur Projets

Propriétaire du bâtiment U1, la société MONDELEZ a accepté la cession du lot à la ville pour un montant de 285 000 euros HT. Dans l'attente de la signature de l'acte de vente, un bail civil précaire prendra le relais du 1er janvier au 31 janvier 2015. Lieu actuel d'activités culturelles, sportives, associatives et de micro-entreprises, la municipalité souhaitait ardemment conserver cet espace au cœur de la ville afin de pouvoir recentrer l'action culturelle municipale sur un pôle fort : installation éventuelle du conservatoire. Au-delà du patrimoine bâti, de la mémoire ouvrière, cet espace permet de cultiver la mixité sociale.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR



FINANCES Subvention partielle CCAS

Comme chaque année, le CCAS doit faire face à des dépenses de fonctionnement obligatoires, le conseil décide de verser une subvention partielle de 80 000 euros, avance sur la subvention 2015 qui sera votée ultérieurement.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Tarifs municipaux

Le conseil décide du gel des tarifs municipaux, qui resteront inchangés en 2015 malgré la hausse de l'inflation, afin de préserver le pouvoir d'achat des familles.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Marché d'assurance

La commission d'appel d'offres a émis une proposition de fournisseurs concernant le marché des assurances de la ville, proposition validée par le conseil municipal.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR.



Autorisation d'engager, de liquider et de mandater certaines dépenses d'investissement

Comme chaque année, l'assemblée autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement par le maire d'un montant de crédit d'investissement sans attendre le vote du budget primitif 2015.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR



PATRIMOINE Valorisation touristique de la ville, demande de subvention

La municipalité, soucieuse d'embellir la ville et de mettre en lumière son patrimoine local, sollicite les fonds Leader à hauteur de 42 000 €, pour une subvention concernant plusieurs projets destinés à renforcer l'attractivité touristique de Château-Thierry.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR



PERSONNEL Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois a été modifié afin d'intégrer les promotions et évolu-

lutions de carrière des agents municipaux.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR



Refonte du tableau des logements de fonction

Le conseil entérine la mise à jour du tableau des logements de fonction

VOTE À L'UNANIMITÉ



Création d'un poste de fauconnier

Le spectacle de fauconnerie a connu en 2014 un vif succès, avec une fréquentation en hausse de 140 %. La présence de 70 rapaces nécessite un personnel qualifié. L'assemblée décide de la reconduction d'un poste de fauconnier pour une durée d'un an.

VOTE À L'UNANIMITÉ



VIE CITOYENNE

Demande de subvention à la CAF

Dans le cadre du développement du secteur « ados et jeunes adultes » du lieu de vie de la Vignotte, il est envisagé l'achat de matériel qui permettra d'attirer ce public vers la structure de proximité et de favoriser les échanges autour d'un temps convivial. L'aide sollicitée auprès de la CAF s'élève à 495 €.

3 ABSTENTIONS, 30 POUR



Signalétique des circuits de randonnées, demande de subvention Leader

Château-Thierry, ville active PNNS, envisage de baliser les sentes et circuits de randonnée, afin d'encourager la population à la pratique d'une activité physique. La municipalité sollicite l'obtention de fonds Leader pour un montant de 7570 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ



SPORTS

Répartition des frais de déplacement jeunes

La ville poursuit sa politique d'aide aux clubs sportifs en octroyant la somme de 23 000 € qui permet de couvrir les frais de déplacement des 18 clubs qui en ont exprimé la demande.

1 NON PARTICIPATION AU VOTE (ÉLU MEMBRE DU BUREAU D'UN CLUB CONCERNÉ), 32 POUR



Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié

Le solde de la subvention est attribué au prorata du temps de présence des salariés dans les clubs.

1 NON PARTICIPATION AU VOTE (ÉLU MEMBRE DU BUREAU D'UN CLUB CONCERNÉ), 32 POUR



Subvention exceptionnelle aux clubs sportifs

Une subvention exceptionnelle a été accordée à l'AS Golf du Val Secret pour un montant de 1500 €.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR



INTERCOMMUNALITÉ Convention de service partagé avec la CCRCT

Il s'agit de la mise en commun de personnel et de matériel entre les deux collectivités afin de réaliser des économies et de générer une plus grande synergie et efficacité.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Attractivité de la ville : +140% de fréquentation au spectacle des aigles !



Soutien de la ville aux clubs sportifs



Entretien du patrimoine, réfection de la toiture du musée Jean de La Fontaine

Au fil des délibérations

HOMMAGES

► Sarah Jacquelinet

L'assemblée a observé une minute de silence en mémoire de la jeune fille de 20 ans qui est décédée des complications d'une appendicite.



AFFAIRES GÉNÉRALES

Dénomination "Château-Thierry en Champagne"

Face au rattachement de la Picardie avec la région Nord Pas de Calais, il est indispensable de réaffirmer les liens historiques, économiques, sociaux et culturels avec la Vallée de la Marne, avec Reims.

Un changement de dénomination de la ville en « Château-Thierry en Champagne » pourrait être envisagé après concertation de la population et un possible référendum.

Un questionnaire sera distribué prochainement aux habitants.

4 ABSTENTIONS, 29 POUR ✓

CULTURE

Classement au titre des monuments historiques du tableau Le baptême du Christ

Le conseil approuve le classement de ce tableau, bel élément du patrimoine communal, conservé à l'église Saint Crépin.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓



LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Pour l'intérêt de notre ville !

Le dernier Conseil Municipal a permis de faire le point sur la politique fiscale de la municipalité. De 2008 à 2014, les taux communaux sont restés inchangés et notre objectif est qu'il n'y ait pas d'augmentation tout en désendettant la ville et en investissant.

Ces objectifs concernent la vie quotidienne. Voilà ce qui motive l'équipe municipale. Les deux Fronts (Front de Gauche et Front National), ne sont aveuglés que par l'idéologie et par la politique de leurs états majors parisiens.

Ils n'ont rien à dire sur ce qui est mis en œuvre ici à Château-Thierry.

Sur la réforme territoriale, les deux Fronts se retrouvent également : ils sont, sur le fond, d'accord pour que l'Aisne rejoigne le Nord Pas-de-Calais, ça sert leurs intérêts partisans. Jamais ils ne sont opposés à cette perspective. Pourquoi n'ont-ils pas l'honnêteté de le dire ensemble publiquement?

Groupe Château-Thierry rassemblée

La tribune du groupe "Droite Unie" n'a pas été reçue dans la limite de temps fixé par le règlement du Conseil Municipal

Groupe Droite Unie

ON REFAIT L'HISTOIRE

Rayer d'un coup de plume plus de mille ans d'histoire, voilà la nouvelle idée de notre Député-Maire. En Champagne ou en Picardie, CHÂTEAU-THIERRY s'est toujours nommé ainsi. Est-ce qu'ajouter « en Champagne » va aider à mieux situer notre ville? Que cache cette opération? Comme d'habitude, c'est encore un écran de fumée pour masquer les vrais problèmes de la Réforme Territoriale et faire croire que le Député-Maire est en opposition avec le gouvernement alors qu'il vient de voter favorablement le budget d'austérité au parlement! Une posture politicienne devant la débâcle annoncée de la majorité gouvernementale (PS-PRG) aux prochaines élections départementales de mars 2015. Faire référence aux guerres de successions de la noblesse médiévale est une vision passiste de l'histoire de notre ville. Nous, nous préférons la coopération, la solidarité entre les régions. C'est sous le nom de CHÂTEAU-THIERRY que fut décernée la légion d'honneur à notre ville, NE L'OUBLIONS PAS!

Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry

Dernier conseil de 2014. A l'ordre du jour le Débat d'Orientation Budgétaire, mais sans vote. Le DOB est censé indiquer ce que sera la politique budgétaire de Château pour 2015. Hélas, comme toujours, il est plein de bonnes intentions, mais sans indiquer comment on les appliquera. Promesses... attendons de voir. Nous avons voté la résolution qui prévoit de demander leur avis aux Castels sur le changement de nom de leur ville. Pour une fois qu'ils peuvent s'exprimer, ne laissons pas passer l'occasion. Au Front National, nous privilégions toujours le recours direct au peuple. Il faut bien entendu que cette consultation ait lieu dans des conditions transparentes et régulières. Car pour la transparence, il y a des progrès à faire à Château.

Groupe Château-Thierry fait front